

Sommaire

- Le mot du Président
- Prochains événements
- Actualité de l'œuvre
- *Cahiers Claude Simon*
- Actualité numérique
- Les amis de l'ALCS publient
- Contentieux avec l'ayant droit

● Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

40 + 20 = 2025.

C'est par cette arithmétique baroque que l'ALCS entend célébrer en 2025 deux anniversaires symboliquement importants : les 40 ans de l'attribution du prix Nobel de littérature et les 20 ans de la disparition de Claude Simon. Le premier permet de rappeler la place majeure occupée par l'œuvre de Claude Simon dans le paysage littéraire mondial, le second la nécessité de continuer à faire vivre et rayonner cette œuvre aussi largement que possible.

L'ALCS, ses amis et ses partenaires ne se sont donc pas ménagés.

Février : Roméo Koffi organisait à l'Université d'Abidjan une journée d'étude intitulée « Échos des frontières chez Claude Simon », aussi ambitieuse que réussie.

Avril : Parution de la dix-neuvième livraison des *Cahiers Claude Simon* (« Relire *Triptyque* et *Leçon de choses* »), toujours sous la direction de Cécile Yapaudjian-Labat et Pascal Mougin, toujours aussi riche, offrant notamment de passionnants témoignages de lecteurs issus d'horizons divers : Christine Montalbetti, Marie Darrieussecq, Marc Graciano, Walter Feldmann, Gérard Cartier et Martin Rueff – autant de points de vue qui illustrent la vitalité de l'œuvre simonienne et la manière singulière avec laquelle toute lecture peut s'en emparer.

Juin : Séminaire exceptionnel de l'association, « Expériences de la violence », organisé à New York par notre ami Jerry Carlson en partenariat avec la City University of New York dans la Grande Pomme.

Juin encore : Journée de rencontres sur les terres paternelles de Claude Simon dans le Jura du côté d'Arbois et du village des Planches, où vécurent les tantes du romancier.

Octobre : Troisième participation au Salon de la Revue à Paris, occasion nouvelle de tisser des liens avec d'autres publications et de nouveaux lecteurs.

Et devant nous, de belles perspectives encore :

Décembre : Colloque « Claude Simon et les arts » organisé par Cécile Yapaudjian-Labat et Pascal Mougin avec le soutien de l'ALCS à l'Université de Saint-Étienne (11 et 12 décembre). S'y côtoieront spécialistes de Claude Simon et artistes (peintres et plasticiens), dont l'œuvre résonne avec celle du romancier et photographe.

Janvier, enfin : Séminaire d'hiver de l'ALCS. Intitulé « Claude Simon et la musique », il réunira notamment des musiciens dont les compositions se sont nourries de l'œuvre du romancier.

Année faste, donc, à la hauteur d'une œuvre majeure dont la vitalité ne se dément pas, pas plus que celle de ses lecteurs !

Post scriptum

Cerise sur le gâteau, dans le contexte d'un contentieux qui oppose de longue date l'ALCS avec Mme Mireille Calle-Gruber, ayant droit moral pour l'œuvre de Claude Simon, la Cour d'Appel de Paris vient de rendre un arrêt favorable à l'ALCS, en réaffirmant, deux ans après le jugement en première instance, le caractère notoirement abusif de l'usage par Mme Calle-Gruber de son droit moral (voir plus bas). Gageons que cette décision contribuera à tempérer la volonté de nuisance de l'ayant droit contre l'association.

David Zemmour
Président de l'ALCS

● Prochains événements

Colloque international « Claude Simon, les arts et les artistes aujourd'hui. Pratiques et discours »

Les 11 et 12 décembre prochains auront lieu à l'Université Jean Monet de Saint-Étienne deux journées de colloque international consacré aux rapports entre Claude Simon et les arts. Organisées par Pascal Mougin et Cécile Yapaudjian-Labat et soutenues par l'ALCS, ces journées prévoient une quinzaine de communications, alternant contributions d'artistes et interventions de chercheurs en arts et en littérature.

Y prendront part notamment les artistes et plasticiens Louise Carbonnier, Marc Desgranchamps et Yoram Chisin qui échangeront autour de leur lecture de Claude Simon et du rôle que celui-ci peut jouer dans leur travail.

Pour le programme, voir

<https://associationclaudesimon.org/Claude-Simon-les-arts-et-les-artistes-aujourd'hui-dec-2025.html>

Séminaire 45 : « Claude Simon et la musique »

Les vendredi et samedi 30 et 31 janvier 2026 se tiendra notre traditionnel séminaire d'hiver. Intitulé « Claude Simon et la musique ». Interviendront notamment Walter Feldman, Philippe Hurel et Piet Lincken, trois compositeurs dont l'œuvre a pu être nourrie par les romans de Claude Simon.

● Actualité de l'œuvre



Claude Simon, *Le Tricheur et La Corde raide*, Minuit 2025

Claude Simon, *La Séparation*, mise en scène d'Alain Françon, avec notamment Catherine Hiégel et Léa Drucker dans les rôles de Sabine et de Louise, au Théâtre des Bouffes parisiens, du 23 septembre 2025 au 4 janvier 2026

Autres publications

Claude Simon : *Mon travail d'écrivain n'autorise à mes yeux aucune concession*, Lettre à Federico Mayor, Le Chemin de fer, 2025.

Claude Simon, *Il Jardin des Plantes*, traduction du Jardin des Plantes en italien par Emilia Surmonte (Roma, Gremese Editore, coll. Narratori Francesi Contemporanei, 2024. 408 p.

Wolfram Nitsch, publie *Mécaniques évocatrices. Claude Simon et la technique* (Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2024. 156 p.).

Nathan Metra, *Monologues de la fureur*, UGA Éditions, 2024 (l'ouvrage consacre un chapitre à *La Route des Flandres*).

Diane de Camproger, *Chevaux de papier. Le roman équestre dans la littérature française (1933-2016)*, avec une préface de Marie-Hélène Boblet et suivi d'un entretien avec Laurent Mauvignier, L'Harmattan, 2025.

● *Cahiers Claude Simon*

Intitulé « Intimités », le numéro 20 des *Cahiers Claude Simon* paraîtra au printemps 2026. Entre autres contributions, la rubrique « Témoignages » accueillera des textes de Jérôme Ferrari et de Mathieu Larnaudie.

● **Actualité numérique**

Site web (<https://associationclaudesimon.org/>)

Anne-Lise Blanc et Joëlle Gleize coordonnent un ambitieux projet de mise en ligne de notices consacrées aux différentes œuvres de Claude Simon. Elles sont destinées à tout lecteur désireux de disposer d'une première entrée claire, simple et accessible.

Dix notices déjà ont été mises en ligne à ce jour :

- *Le Tricheur*
<https://associationclaudesimon.org/Le-Tricheur-1945-747.html>
- *Le Vent*
<https://associationclaudesimon.org/Le-Vent-1957.html>
- *Le Palace*
<https://associationclaudesimon.org/Le-Palace-1962.html>
- *Orion aveugle*
<https://associationclaudesimon.org/Orion-aveugle-1970-744.html>
- *Les Corps conducteurs*
<https://associationclaudesimon.org/Les-Corps-conducteurs-1971.html>
- *Triptyque*
<https://associationclaudesimon.org/Triptyque-1973.html>
- *Leçon de choses*
<https://associationclaudesimon.org/Lecon-de-choses-1975.html>
- *La Chevelure de Bérénice*
<https://associationclaudesimon.org/La-Chevelure-de-Berenice-1984.html>
- *L'Invitation*
<https://associationclaudesimon.org/LInvitation-1987.html>
- *Le Tramway*
<https://associationclaudesimon.org/Le-Tramway-2001.html>

Les notices des autres œuvres devraient être mises en ligne avant la fin de 2025.

Parmi les nouvelles pages, signalons également :

- les programmes et les photos du séminaire exceptionnel de New York et des journées à Arbois et aux Planches au mois de juin (<https://associationclaudesimon.org/Seminaire-44-Experiences-et-violences-chez-Claude-Simon.html> et <https://associationclaudesimon.org/Arbois-et-Les-Planches-21-juin-2025.html>), ainsi que l'annonce de la parution du numéro 19 des *Cahiers* et de leur présence au Salon de la Revue (10-12 octobre) ;

- l'hommage d'Alain Froidevaux à la mémoire de Lucien Dällenbach : <https://associationclaudesimon.org/Hommage-a-Lucien-Dallenbach.html> ;

- une revue de presse de la réédition chez Minuit du *Tricheur* et de *La Corde raide*, ainsi que de la mise en scène de *La Séparation* par Alain Françon aux Bouffes Parisiens (<https://associationclaudesimon.org/La-separation-mise-en-scene-2024.html>)

Réseaux sociaux

La page Facebook a été abandonnée au profit d'une page LinkedIn créée et gérée par Diane de Camproger : <https://www.linkedin.com/company/association-lecteurs-claude-simon/>

● Les amis de l'ALCS publient

Aurélien d'Avout, *L'Aube embrasée. Pilote de guerre de Saint-Exupéry*, Éditions Le Bord de l'eau, 2025.

Jean-Yves Laurichesse, *Le Destin d'un poète*, Éditions Le temps qu'il fait, 2025.

Cahiers Pierre Michon, n°3 (« Rire avec Michon »), 2025.

● Contentieux avec l'ayant droit

Depuis 2018, à la suite du décès de Réa Simon, veuve de Claude, Mme Mireille Calle-Gruber, universitaire émérite, exerce les fonctions d'ayant droit moral pour l'œuvre Claude Simon. À ce titre, il lui appartient de veiller à l'intégrité de cette œuvre, notamment en accordant ou en refusant l'autorisation de la reproduire en totalité ou en partie. Dans ce contexte, il lui arrive très souvent, depuis qu'elle est ayant droit, de s'accorder à elle-même l'autorisation de reproduire l'œuvre littéraire, picturale ou photographique de Claude Simon dans de nombreuses publications. Ce fut récemment le cas pour *Le Tricheur* et *La Corde raide* (Minuit, 2025) dont on sait que Claude Simon a toujours refusé la réédition.

Comme beaucoup d'adhérents le savent, Mme Calle-Gruber entretient de longue date des relations très conflictuelles avec l'ALCS. Notamment, elle en a été exclue en 2013 pour déloyauté, ayant créé discrètement une association concurrente (ARCS) tout en s'employant à entraver le travail de l'ALCS.

Plus récemment, cette démarche d'obstruction a pris la forme d'un refus répété d'autoriser la reproduction de photographies de Claude dans les *Cahiers Claude Simon*, et ceci en contradiction totale avec les pratiques antérieures amicales et généreuses de Claude puis Réa Simon, les précédents ayant droit.

En 2023, à la suite d'un énième refus qui concernait la reproduction de 11 photographies au sein d'un article de Dominique Viart, l'ALCS a décidé de saisir la justice pour dénoncer le caractère arbitraire et malveillant de ces refus en sollicitant du Tribunal l'autorisation de passer outre l'interdiction de l'ayant droit pour publier lesdites photos.

Le jugement rendu en première instance le 28 février 2024 par le Tribunal Judiciaire de Paris a fait droit à la demande de l'ALCS et a condamné Mireille Calle-Gruber pour l'usage « notoirement abusif » de son droit moral sur l'œuvre de Claude Simon.

Ce jugement vient d'être confirmé par la Cour d'Appel de Paris dans son arrêt du 12 novembre 2025. Celui-ci considère notamment que « Mme Calle-Gruber, outre qu'elle impose à l'ALCS des règles qu'elle n'applique pas quand il s'agit de ses propres publications, rompt de façon manifeste avec les pratiques antérieures de l'auteur ».

Par cette décision, la justice reconnaît la mauvaise foi manifeste de Mme Calle-Gruber et son infidélité aux volontés de Claude puis de Réa Simon – attitude préjudiciable non seulement au travail de l'ALCS mais aussi à l'œuvre de Claude Simon elle-même.

● Adhérer en ligne

Si vous n'êtes pas à jour de votre adhésion pour l'année 2025, vous pouvez nous adresser votre cotisation par courrier selon les modalités traditionnelles, ou bien effectuer le paiement en ligne en quelques clics. Toutes les informations figurent sur notre site à la page :

Quelques précisions relatives au paiement en ligne. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur une particularité du fonctionnement de Paypal : si vous ne souhaitez pas que le paiement se renouvelle automatiquement l'année suivante, à la même date, veuillez à déprogrammer tout paiement récurrent éventuel. Pour ce faire, rendez-vous dans « Paramètres » (onglet représenté par un rouage en haut à droite, à côté de DÉCONNEXION). À partir de là, rendez-vous dans « Paiements », et de là dans « Gérer les paiements pré-approuvés » : vos paiements pré-approuvés apparaîtront, et il vous suffira de les mettre à jour ou de les annuler, selon votre souhait. Par ailleurs, nous rappelons aux adhérents ayant souscrit à ce paiement automatique à une date un peu ancienne que le montant de la cotisation est actuellement de 30 euros.

Un constat, pour conclure : en raison de la baisse substantielle des subventions qui nous étaient allouées jusqu'alors, l'ALCS a, plus que jamais, besoin du concours de ses adhérents. Aussi acceptons-nous volontiers les cotisations de soutien, bien nécessaires, en ces temps difficiles, au développement de projets toujours plus ambitieux pour continuer à élargir le champ des lecteurs et amateurs des romans de Claude Simon. Nous vous rappelons que l'ALCS est reconnue organisme d'intérêt général depuis quelques années, et qu'en conséquence ces dons et cotisations sont déductibles des impôts à hauteur de 66%. Une attestation fiscale sera délivrée aux adhérents donateurs.

Romain Billet
Secrétaire général de l'ALCS